Réunion de rentrée / Année scolaire 2017-2018

Christall Ecole

1 - Introduction

⮿ Remerciements aux parents qui se sont déplacés.

⮿ Présentation de l'enseignante : 2ème année dans l'école, donc je connaissais quasiment tous les élèves avant de prendre la classe cette année.

⮿ Point sur les autres adultes de l'école :

 - Mme \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 🢚 en charge de la cantine et du ménage

 - Mme \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 🢚 AVS mutualisée, présente le jeudi et le vendredi, peut prendre en charge plusieurs élèves si je le lui demande

⮿ Effectifs de la classe : 2 CE1 + 5 CE2 + 6 CM1 + 6 CM2 = 19 élèves (effectifs plutôt stables).

2 - Informations importantes

⮿ Rythmes scolaires modifiés (passage à 4 jours au lieu de 4,5 jours) : changement des horaires de l'école :

 - Jours travaillés : lundi, mardi, jeudi, vendredi

 - Matin : accueil entre 8h40 et 8h50 / Sortie à 12h10

 - Après-midi : accueil entre 13h30 et 13h40 / Sortie à 16h20

⮿ Absences : toute absence doit être justifiée. Au bout de 4 absences non justifiées dans le mois, je suis obligée d’avertir l’inspectrice d’académie.

Pour prévenir d'une absence, il est possible :

 - D'envoyer un e-mail à l'adresse indiquée sur le cahier de liaison.

 - De téléphoner à l'école.

 - D'écrire un mot dans le cahier de liaison.

 - De me prévenir oralement.

Dans tous les cas, lorsque l'enfant revient à l'école, il doit obligatoirement avoir un justificatif (billet d'absence bleu ou mot sur papier libre). Ce papier doit être joint au cahier d'appel pour ensuite être transmis à l'inspection. **Même si je suis avertie de l'absence, il faut un mot ou un billet bleu.**

⮿ Fiches de renseignements : je remercie les parents qui m'ont rendu les fiches de renseignements. Celles-ci sont importantes car elles me permettent de compléter le logiciel ONDE de l'éducation nationale avec les données concernant votre enfant. En cas de changement d'adresse ou de numéro de téléphone, je vous remercie de m'avertir afin que je puisse modifier les données entrées dans le logiciel. Si vous ne m'avez pas encore rendu les fiches, je vous serais reconnaissante d'y penser rapidement.

⮿ Coopérative scolaire : comme l'année dernière, une cotisation de 15 euros par enfant est demandée aux familles, de manière à aider les écoles à mener à bien des projets et des sorties scolaires. Cette cotisation est payable en une seule fois et elle est facultative. En tout cas, je remercie déjà tous les parents qui ont bien voulu la régler et qui m'ont transmis l'argent.

3 - Travailler en multi-niveaux

⮿ Classe multi-niveaux : je ne peux pas être partout à la fois, donc les élèves vont devoir apprendre à travailler en autonomie (je parle pour ceux qui arrivent, car les autres connaissent bien ce fonctionnement).

⮿ Météo du comportement : même fonctionnement que l'année dernière avec 4 items (respect, travail, écoute, soin).

 - Un avertissement 🢚 soleil + nuage (l'élève reste en vert)

 - Deux avertissements 🢚 nuage (l'élève passe en orange)

 - Trois avertissements 🢚 pluie (l'élève passe en rouge)

 - Quatre avertissements 🢚 orage (l'élève passe en noir)

En fin de semaine, les élèves colorient leurs arcs-en-ciel en fonction du comportement qu'ils ont eu. Plus ils ont d'avertissements et moins ils auront de responsabilités ou de privilèges la semaine suivante. Quand un élève a un arc-en-ciel noir, ses parents sont convoqués à l'école. Jusqu'à présent, ce n'est jamais arrivé, donc j'espère qu'il en sera de même cette année. **Les arcs-en-ciel sont à signer chaque fin de semaine.**

⮿ Mise en application des programmes du 26 novembre 2015 🢚 changement des manuels :

 - Mathématiques : fichiers "les nouveaux outils pour les maths" en CE1-CE2 et manuels "les nouveaux outils pour les maths" en CM1-CM2 (éditions Magnard).

 - Français : manuels "pépites" en CM1-CM2 (textes de littérature + banques d'exercices en grammaire, conjugaison, lexique et orthographe) / anciens manuels ou fiches pour les CE1-CE2 car j'utilise de petits livres publiés aux éditions Retz qui proposent des exercices photocopiables sur CD-ROM).

Les livres sont à couvrir afin de les protéger, d'autant plus que beaucoup sont neufs.

⮿ Livret Scolaire Unique (LSU) 🢚 transmis à chaque fin de trimestre au format papier, sauf si de nouvelles directives nous imposent le format numérique (mais apparemment, ce n'est pas pour tout de suite). Je continuerai avec le même fonctionnement (livrets colorés avec des ascenseurs qui indiquent à l'élève où il en est - ils apprécient beaucoup !). Les livrets seront à signer et à rapporter à l'école dans les meilleurs délais. Ils sont transmis au dossier scolaire et suivent l'élève au collège puis au lycée.

⮿ Evaluations :

 - Pas de notes en CE1-CE2 🢚 évaluation des compétences avec le codage du LSU (A+ = très satisfaisant, A = satisfaisant, PA = fragile, NA = insuffisant)

 Notes chiffrées, généralement sur 20 en CM1-CM2 + évaluation des compétences avec le codage du LSU.

4 - Les projets envisagés pour l'année scolaire

⮿ Projet "site internet" : Scolnet.

⮿ Projet "correspondance" avec une école française.

⮿ Projet "villes et monuments" en partenariat avec une école située en Belgique et une école située aux Etats-Unis 🢚 partage de documents réalisés par les élèves sur des monuments.

⮿ Projet "images d'Epinal" 🢚 en collaboration avec la mairie, une exposition est prévue à la salle des fêtes en octobre.

⮿ Projet "musique et laïcité" 🢚 apprendre des chansons sur le thème de la citoyenneté (concert pour la fête de Noël prévue le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_\_\_\_\_)

⮿ Projet piscine 🢚 probablement au 3ème trimestre (pas de dates pour l'instant). Nous aurons besoin d'accompagnateurs (distribuer la fiche d'agrément : pas encore de date de test). Les parents déjà agréés n'ont pas à repasser le test.

⮿ Kermesse prévue le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_\_\_\_\_ Un soir ?

5 - Informations diverses

⮿ Sécurité : des exercices sont à réaliser avant les vacances de la Toussaint (plutôt sous forme de jeu pour ne pas inquiéter les élèves).

⮿ Elections des représentants de parents d'élèves le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_\_\_\_\_ 🢚 présence au conseil d'école qui se réunit 3 fois par an, vote du règlement intérieur, suggestions sur le fonctionnement de l'école...).

⮿ Questions diverses.

6 - Conclusion